

# PRÉSENTATION LIESSE II / Lot 2 - Projet 3

## INSERTION

Sur le parcours qui mène au bois de la Samaritaine depuis l'avenue Chauvin, le projet vient s'installer selon un principe de progression douce du bâti, évitant ainsi soigneusement toute rupture d'échelle.

Une densification progressive s'opère selon un principe simple, consistant en l'assemblage de deux à trois éléments pavillonnaires se détachant dans la verticalité à partir d'un socle commun.



## PAYSAGE

La pente constitue un autre atout précieux, en ce qu'elle permet à la fois de masquer visuellement les zones de stationnement et de déployer avec parcimonie l'ensemble des circulations. Dans le maillage d'allées et de venelles permettant de cheminer à travers la parcelle en distribuant les logements, une hiérarchie se dessine distinctement, donnant à lire la délimitation des différents degrés de privacité.

De généreux jardins sont associés aux logements en rez-de-chaussée, dont l'intimité est garantie par des haies en clôture. L'aménagement paysager s'appuie autant sur des espaces couverts, tels que les locaux à vélos, que sur l'emploi de masques végétaux.

Des pans entiers du terrain sont volontairement laissés libres de part et d'autre de celui-ci, créant un espace de convivialité à l'Ouest et conservant une vaste prairie à l'Est, dans une visée d'ouverture à l'initiative des habitants.



## VECTEUR TEMPS

Parking réversible, illuminé naturellement pour permettre demain un nouvel usage pour les habitants : local commun pour partager un ordinateur, salle de jeux d'enfants, bibliothèque commune, etc. Ce projet se veut porteur des nouvelles valeurs de Développement Durable Sensible et Social, qui aident à une transition énergétique douce, minimisant l'empreinte écologique du geste de bâti.

## PERCÉES

L'important dénivelé du site nous offre une opportunité de garantir à chacun une ouverture visuelle sur le grand paysage, que ce soit depuis les différents espaces extérieurs aménagés ou au sein des logements eux-mêmes, implantés selon une logique de surplomb progressif qui suit les courbes de niveaux.

A intervalle régulier, des porosités sont insérées afin de garantir ces moments de transparence et d'ouverture sur le lointain. L'immeuble collectif bénéficie ainsi d'un généreux cadrage sur la prairie et le bois depuis sa séquence d'entrée, tandis qu'au niveau des logements intermédiaires, les vides ménagés entre les « maisons » accueillent des venelles piétonnes ou des terrasses végétalisées.

La combinaison de ces multiples percées assure l'éclaircissement naturel des espaces publics, mais rend également possible un certain niveau de lecture sur l'organisation de la vie au sein de l'îlot, depuis la rue en amont.

